

# Les Brèves du Cossignol

## Informations municipales



Numéro 182  
Juin 2019



**31 NOTES D'ÉTÉ à AUREVILLE le samedi 3 août 2019**  
Sur la place du Village - (En cas de pluie repli dans la Salle des fêtes)



Alliant culture et tourisme, le festival 31 Notes d'été revient du 5 juillet au 31 août 2019 ! Près de 70 spectacles, 60 visites touristiques et 7 expositions investiront les 33 communes de la Haute-Garonne.

31 Notes d'été, festival pluridisciplinaire et gratuit vous est proposé par le Conseil départemental de la Haute-Garonne en étroite collaboration avec Haute-Garonne Tourisme, les communes et les Offices de Tourisme Intercommunaux

**21h30 : CINÉFOL, CINÉMA DE PLEIN-AIR : L'ESPRIT DE LA RUCHE** - Version Originale sous-titrée

Un film de Victor Erice (Espagne - 1973 - 1h35)

Évènement présenté dans le cadre de 31 notes d'été, festival organisé par le Conseil départemental de Haute-Garonne en étroite collaboration avec Haute-Garonne Tourisme, les communes et Offices de Tourisme Intercommunaux associés

Synopsis: Espagne, 1940 ; peu après la fin de la guerre civile. Un cinéma itinérant projette Frankenstein dans un petit village perdu du plateau castillan. Les enfants sont fascinés par le monstre et, parmi eux, la petite Ana, 8 ans, se pose mille et une questions sur ce personnage terrifiant. Sa grande sœur, Isabel, a beau lui expliquer que ce n'est qu'un « truc » de cinéma, elle prétend pourtant avoir rencontré l'esprit de Frankenstein rôdant non loin du village...

**20h30 : Les Colporteurs de la République :**  
« Réfugiés Espagnols, de l'exil à la mémoire... » par Santiago Mendieta, rédacteur en chef de la revue Gibraltar

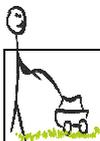
Dans le cadre des Chemins de la République, des universitaires endossent le rôle de « Colporteurs de la République » pour intervenir sur la place publique dans diverses communes du département sur des sujets d'actualité en lien avec les valeurs républicaines.

Santiago Mendieta, auteur, journaliste et rédacteur en chef de la revue Gibraltar relatera l'histoire de l'exil des républicains espagnols qui s'est transformé en intégration, après avoir emprunté les chemins de la Résistance. Revenus à la paix civile, les émigrés espagnols et leurs descendants ont profondément marqué la politique et l'économie, la culture du Sud-Ouest français en même temps qu'ils participaient à la restauration de la démocratie en Espagne



© DR

**Buvette et possibilité de repas sur place**



## ATTENTION AUX NUISANCES SONORES

Avec le printemps et le début de l'été, les jardins ont besoin que l'on s'occupe d'eux. Aussi, la municipalité souhaite sensibiliser les Aureillois(es) au respect des horaires pour l'utilisation d'outils bruyants (tondeuse, débroussailluse, tronçonneuse...)

*« Ne pas troubler la tranquillité de son voisinage est signe de citoyenneté, de respect et du bien vivre ensemble »*

Comptant sur votre compréhension et votre bon respect, nous vous rappelons ci-dessous les horaires prévus par l'arrêté préfectoral du 5 juin 1990.

**Jours ouvrables : 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30**

**Samedis : 9h à 12h et 15h à 19h**

**Dimanches et jours fériés : 10h à 12h et 16h à 18h.**

## PROLIFERATION DU MOUSTIQUE TIGRE



Le ministère des Solidarités et de la Santé a annoncé qu'une opération de « surveillance renforcée » du moustique tigre est lancée du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre. Dans chaque commune, les habitants sont invités à signaler la présence de cet insecte vecteur de maladies potentiellement graves. Le gouvernement poursuit un double objectif « limiter le risque d'importation et de circulation des virus » (lors de voyages) et « ralentir la progression de l'implantation du moustique tigre dans les départements de métropole ».

Des mesures de précaution sont livrées aux voyageurs qui se rendent, en particulier, à La Réunion mais aussi dans d'autres zones à risque.

Dans les départements de métropole, il est donc essentiel d'inviter la population à participer à la lutte contre la prolifération en faisant le maximum pour supprimer les eaux stagnantes où les insectes pondent.

Quelques gestes : enlever les soucoupes des pots de fleur ou de les remplir de sable, vérifier le bon écoulement des gouttières, supprimer les pneus usagés...

## FERMETURE SECRETARIAT MAIRIE

Le secrétariat de mairie sera fermé  
**Du 15 au 18 août 2019**

### ARRET DES PERMANENCES

La permanence de M. le Maire le jeudi soir sera suspendue pendant l'été ainsi que celles des adjoints le samedi matin.

Possibilité de RDV au 05 61 76 30 29

## PLAN CANICULE



En cas de déclenchement du Plan d'Alerte et d'Urgence dû à la canicule (décret N°2004-926), la mairie a ouvert un registre nominatif des personnes âgées et en situation de handicap.

Ce recensement volontaire permettra une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux du département si nécessaire.

Les personnes âgées ou en situation de handicap qui souhaitent figurer sur ce registre doivent s'inscrire auprès du secrétariat de mairie : Tél : 05.61.76.30.29

## OPERATION TRANQUILITE VACANCES c'est le moment de s'inscrire



Vous partez bientôt en vacances ?

Afin de prévenir les éventuels cambriolages, le dispositif gratuit *Opération tranquillité vacances (OTV)* des services de police et de gendarmerie vous propose de veiller sur votre logement pendant votre absence et de vous prévenir en cas d'anomalie.

Comment faire ?

Pour s'inscrire, il suffit de remplir le formulaire disponible en ligne de l'imprimer et de le déposer à la gendarmerie de Castanet-Tolosan au moins 2 jours avant votre départ ;

Veillez à bien indiquer si votre habitation est équipée d'un système d'alarme ou d'un simulateur de présence, et si quelqu'un passe relever votre courrier ou arroser vos plantes afin qu'il ne soit pas confondu avec un cambrioleur.

Vous devrez également prévenir les forces de l'ordre en cas de retour anticipé.

Des patrouilles de surveillance et de dissuasion de la gendarmerie seront effectuées gratuitement, de jour comme de nuit et en semaine comme le week-end, afin de vérifier qu'il ne se passe rien de suspect à votre domicile en votre absence. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (vous-même ou une personne de confiance proche du lieu).

Afin de limiter les risques de cambriolage, les services de gendarmerie vous conseillent également de :

- Ne pas indiquer vos dates de congés sur les réseaux sociaux ou votre messagerie téléphonique ;
- Demander à une personne de confiance de relever votre courrier car une boîte pleine est un signe d'absence prolongée (ne pas lui laisser la clé sous un paillason ou un pot de fleurs). Vous pouvez également faire transférer votre courrier sur votre lieu de villégiature par les services postaux ;
- Renvoyer, si c'est possible, les appels sur le téléphone fixe vers votre numéro de portable ;
- Verrouiller avec soin la fermeture des portes, fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous. Un voisin peut venir ouvrir et fermer les volets et allumer des lumières. L'utilisation d'un minuteur peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement ;
- Ne pas laisser de grosses sommes d'argent dans votre logement et mettre les bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr après les avoir photographiés.

## TAD 119 (Suite...)



## COMITE DES FETES D'AUREVILLE 2eme soirée guinguette ...

Une réunion avec le Sicoval, TISSEO et les Maires des communes concernées a eu lieu le 6 juin 2019.

Le Sicoval et les Maires ont demandé à TISSEO de conserver le TAD 119 et tous ses arrêts et de maintenir un cadencement de 30 minutes aux heures de pointe.

Nous attendons la réponse à cette proposition et vous tiendrons informés de l'avancée de ce dossier.

### AMENAGEMENT DU PARC DU CHÂTEAU ET DU CŒUR DU VILLAGE

Le dossier est consultable sur le site de la Mairie :

<https://www.aureville.fr/197-amenagement-du-centre-du-village>



Suite à l'achat du château d'Aureville et de son parc, très rapidement s'est posé la question de l'aménagement des espaces verts.

La commune a pris contact avec les coordonateurs du centre de formation d'Auzeville-Tolosane (section aménagement des espaces verts) pour leur proposer le projet. L'étude a été confiée aux stagiaires et une convention a été signée entre la commune et le CFPPA puis un cahier des charges a été rédigé.

Les stagiaires ont visité le parc du château le 18 janvier et à partir de là ils ont élaboré un diagnostic préalable. Ils ont présenté ce diagnostic et une ébauche déjà bien avancée de leur projet le 2 avril à leurs formateurs et quelques représentants de la municipalité.

Le 7 juin, c'est à la Mairie d'Aureville qu'ont eu lieu les soutenances des projets. Chaque groupe a présenté son projet en en soulignant les points forts.

Chacun de ces projets apporte des éléments de réflexion pertinents qui serviront ultérieurement dans la finalisation de l'aménagement global du parc et du village, la priorité étant la réfection de la couverture du château et le lancement du projet de réhabilitation et de transformation du hangar en salle des fêtes et halle couverte.



Projet d'aménagement : les Végétalistes  
« Les chemins vagabonds d'Aureville »

« Aménagement intergénérationnel qui s'adresse à tous. Un projet qui s'inspire de l'histoire et de la démographie de la commune et qui a pour but de revitaliser le centre du village et ses espaces délaissés. Développer les liaisons piétonnes et étendre les cheminements doux en les connectant avec les chemins de randonnée. »



Projet d'aménagement : INNOVA  
« L'eau, source et chemin de vie »

« Un projet qui a pour but d'émanciper le patrimoine bâti, historique, naturel afin que les Aureillois puissent se l'approprier. Des choix de création qui prennent en compte le patrimoine hydrique du site ainsi que la topographie du terrain »